

L'association *Des Hommes et Des Arbres* est partenaire du projet CONVERGENT, un projet de recherche financé par l'Agence Nationale de la Recherche, qui a pour objectif d'améliorer les pratiques de prévention des piqûres de tique en associant des participants exposés à ce risque : professionnels de la forêt, acteurs de l'éducation à l'environnement, etc.

L'une des modalités de cette mobilisation consiste à **participer à un stage de deux jours**, au sein du laboratoire Tous Chercheurs à l'INRAE de Champenoux (54). Au-delà des avantages supposés que les participants retireront de ce stage (*découverte, apprentissage, co-construction de nouvelles pratiques de prévention*), le budget du projet prévoit la **possibilité d'un dédommagement financier** pour les participants, afin de couvrir leurs frais de déplacement et de minimiser la perte d'activité que représentent ces deux journées de mobilisation.

MONTANT MAXIMUM DU DÉDOMMAGEMENT

600 € par participant pour les deux journées

MODALITÉS DE JUSTIFICATION ET DE VERSEMENT

Selon vos possibilités, l'une ou l'autre ou les deux :

- ✳ Sur émission d'une **facture** au titre de votre organisation, client = DHDA
- ✳ **Frais de déplacement** = forfait kilométrique, sur attestation (modèle fourni par nos soins)

Versement dans les 15 jours suivant votre participation au stage, sous réserve de conformité de l'attestation et/ou de la facture.

Si vous représentez une entreprise / organisation dont un ou plusieurs collaborateurs viennent participer au stage sur leur temps de travail et que vous souhaitez bénéficier de ce dédommagement, émettez une facture du correspondant au nombre de collaborateurs mobilisés.

DANS TOUS LES CAS, MERCI D'ENTRER RAPIDEMENT EN CONTACT AVEC NOUS POUR

**confirmer votre souhait ou non de bénéficier de ce dédommagement
et établir ensemble la modalité qui vous convient le mieux.**

Mathieu RUILLET, directeur – m.ruillet@deshommesetdesarbres.org – 06 82 84 77 37